



Gouvernement du Québec
Le ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole,
à l'Environnement et à l'Eau
Leader du gouvernement

Québec, le 15 janvier 2003

Monsieur André Harvey
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

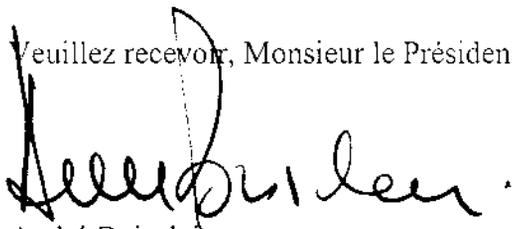
Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre de l'Environnement et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat d'enquête et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation environnementale dans le cadre du projet de réaménagement des routes 232 et 295 sur le territoire de la Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec, par le ministère des Transports, et ce, à compter du 10 février 2003.

Je demande que le BAPE me fasse parvenir son rapport dans les 30 jours s'il n'y a pas médiation, et dans les 60 jours s'il y a médiation.

Je joins à la présente les demandes d'audience publique qui m'ont été adressées concernant ce projet.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



André Boisclair

p.j.